

## L'aide extérieure vue par des agents de développement maliens

Marie-Laure de Noray \*

Au-delà des discours stéréotypés, institutionnalisés sur les bienfaits de l'aide, discours basés sur un vocabulaire tout aussi codé qu'abstrait, dont les agents de développement usent et parfois abusent pour assurer une communication « harmonieuse » avec les bailleurs de fonds, il est un discours officieux, multiforme, fait de mots simples et souvent imagés, un discours qui n'a pas peur des contradictions, un discours qui pose plus de questions qu'il n'a de réponses.

Ce discours *off* recueilli auprès d'agents de développement maliens relativise la pertinence des autres sources prétendant cerner les réalités de l'aide telles que les rapports d'évaluation, de faisabilité, les déclarations officielles, ou bien les chartes de militants. Car l'aide n'est pas forcément ce qui est mesurable par celui qui donne; l'aide est une relation et non un objet et, en ce sens, la façon dont elle est reçue est tout aussi importante que la façon dont elle est émise, et ces deux « façons » comptent autant dans la relation d'aide que l'objet même de cette aide. Par analogie, un cadeau n'est cadeau que parce que l'une et l'autre des parties s'accordent tacitement à considérer l'objet comme un cadeau.

Dans ce qui suit, le parti est clairement pris : il s'agit d'écouter parler les agents de développement maliens. À travers leur positionnement, leurs perceptions, leurs paradoxes, on va pouvoir appréhender une des réalités de l'aide extérieure au Mali.

Dans le paysage de l'aide au développement, l'agent local de développement au service d'une structure spécialisée étrangère – que celle-ci soit publique ou privée – a une position bien particulière. À la fois pierre d'angle et bouclier d'un dispositif qui s'est souvent fait sans eux, à la fois acteur et bénéficiaire d'un système qui est au moins autant une finalité qu'un moyen de développement, l'agent de développement oscille entre le monde *toubab*<sup>1</sup> et le monde local, entre le mercantilisme et l'altruisme, entre des logiques dont l'agencement n'est pas si souvent logique. En cas d'échec, il sera le premier sur le banc des accusés. Et dans un élan de généralisation, ce seront ses pairs qui seront mis en cause, à savoir la profession d'agent de développement ou plus globalement l'état de cadre malien.

Le choix des personnes à écouter s'est opéré de façon subjective guidé par le désir de recueillir un discours nourri, mûr et sincère au détriment peut-être d'un

---

\* Sociologue.

1 Le monde des Occidentaux.

souci de représentativité de la profession. Nous nous sommes donc tournés vers des personnes de connaissance (soit directe, soit par voie de réseau) pratiquant le métier depuis au moins cinq ans, à une exception près, et ayant élaboré plus ou moins sciemment une réflexion personnelle sur l'aide extérieure et sur leur propre positionnement. Un échantillon qualitatif d'une vingtaine d'agents de développement, de 27 à 46 ans, très largement masculin, ayant pour la plupart déjà voyagé en Europe soit dans le cadre de leurs études soit dans celui de leur fonction d'agent de développement.

Le choix des thèmes à aborder lors des entretiens et, pour certains d'entre eux, de la formulation précise des questions a été guidé par le souci de recueillir de l'opinion, du ressenti, plutôt que de la pratique. Le métier est donc cerné par le biais de l'image qu'il génère chez ses acteurs et non par la description des tâches. Les questions ont été articulées autour de deux thèmes: l'aide abordée en tant qu'objet vécu (approche *endo*) et l'aide en tant qu'objet extérieur jugé (approche *exo*). Le premier type de questions vise à dégager un discours d'autopositionnement des agents par rapport à leur métier et au secteur dans lequel (ou pour lequel) ils évoluent: motivations au moment de l'insertion, évolution des motivations, avantages et contraintes, relations avec les bailleurs, relations avec l'entourage privé. Le second type de questions est plus proche de l'enquête d'opinion à proprement parler puisqu'il s'agit de recueillir les avis, les jugements sur l'aide extérieure. Au cours des entretiens, les deux thèmes sont apparus en alternance.

Nous nous appuyons également sur un corpus secondaire constitué des résultats d'une enquête d'opinion que nous avons menée à Bamako courant 1996, auprès de 600 Bamakois<sup>2</sup>. Les tendances et discours recueillis lors de cette enquête permettent de mettre en perspective les paroles des agents de développement et de cerner leur spécificité et leur point commun avec le discours grand public.

Avant d'accéder au discours, au jugement que les agents de développement portent sur l'aide extérieure, nous tenterons d'aborder le sujet sous l'angle du langage intrinsèque au milieu de l'aide au développement. Il nous semble en effet que cet aspect vaut le détour dans la mesure où il reflète et parfois détermine la position que prennent les différents acteurs de l'aide par rapport à leur objet.

## Les ravages du langage

En observant les voies de transmission dont disposent les agents de développement pour parler d'aide, de développement, ou d'aide au développement, on perçoit, en schématisant, deux façons de parler de développement et de ce qui s'y rapporte. L'une consiste à utiliser le « langage-développement » mis au point par les bailleurs de fonds, entretenu et agrémenté par tous les maillons humains du secteur « développement », du haut politique occidental au leader villageois africain, relayé

---

2 Enquête réalisée dans le cadre d'une thèse de sociologie du développement (EHESS-Paris, thèse dirigée par Jean Copans) à partir de l'échantillonnage suivant: un échantillon de 300 personnes représentatif des Bamakois de plus de 15 ans (échantillon « grand public »), un échantillon de 100 étudiants (classe de terminale et enseignement supérieur), un échantillon de 100 cadres fonctionnaires, un échantillon de 100 responsables associatifs.

abondamment par les médias tous azimuts. L'autre consiste à parler un langage courant, fait de mots simples pour exprimer des choses, somme toute, assez simples. Lors de nos entretiens, les agents de développement ont été amenés à utiliser le langage courant, ponctué çà et là, à titre de déformations professionnelles, de termes typiques du langage-développement. La relation interviewer-interviewé, la distance qu'ils se devaient de prendre par rapport au sujet, la formulation des questions ont permis de sortir de la chaîne et de se dégager du langage type. Mais puisque le langage-développement conditionne les relations discursives des agents tant en amont qu'en aval (selon le sens du flux financier de l'aide), nous allons tenter d'en souligner les caractéristiques et de montrer en quoi ce langage est abstrait et vecteur d'altérité.

Le langage « développement » d'aujourd'hui et ses conditions d'utilisation sont largement symptomatiques de la relation ambiguë qui existe entre aidants et aidés sur l'axe identité-altérité. La maîtrise de ce langage est en soi une condition de construction du courtier de l'aide. Une condition, mais aussi un indicateur rassurant côté évaluateur [Olivier de Sardan, 1995 : 165 *sq.*].

Entendre un paysan vaguement francophone parler d'autopromotion, de conscientisation et autre barbarisme linguistique, l'entendre évoquer « les populations », « les bénéficiaires », « les plus démunis », montre que ce paysan s'est mis au diapason linguistique du développeur extérieur avec les ambiguïtés que cela soulève. Derrière le mot: le concept, et rien ne prouve que les deux protagonistes parlent de la même chose. Peu d'études ont soulevé le décalage entre les référents des mots utilisés de part et d'autre dans les discours « développement » mais les recherches partielles effectuées sur ce terrain montrent bien souvent les divergences quant aux référents de tel ou tel mot typique. D'ailleurs, le mot « développement » n'est-il pas un des mots de ce monde qui, au fond, porte le plus à confusion? Et ce, malgré l'effort des concepteurs-vecteurs pour imposer un sens unique, non expliqué puisque « forcément évident », effort naturellement propagandiste sous couvert d'une objectivité irréprochable. Jean-François Baré [1996] aborde cette confusion sous l'angle d'un problème de construction de l'objet en mettant en évidence la difficulté de définir les concepts de « politique de développement » et « projet de développement » et l'ambiguïté véhiculée par la science économique concernant l'association des termes développement et croissance, « sorte de taxon terminologique aussi indissociable qu'*athéisme* et *croissance* ».

Les Maliens en prise avec le milieu du développement alignent leur vocabulaire sur le langage construit dans les hautes sphères internationales (Banque mondiale, organismes onusiens...) en vue de nourrir des rapports et discours qui se veulent synthétiques et globalisants. De fil en aiguille, le paysan pris en exemple plus haut va parler « des populations », terme globalisant à l'extrême dont la singulière utilisation au pluriel renforce l'anonymat, pour parler de son groupe d'appartenance composé des individus qui lui sont les plus proches et qu'il connaît personnellement, se mettant lui-même à travers son discours dans une relation d'altérité poussée, largement artificielle.

À ce propos, Jean-Pierre Olivier de Sardan [1995, 163], à partir d'observations et de recueil de données de terrain, articule la dualité « langage local/langage-développement » avec la constitution d'une classe bien spécifique, celle des

courtiers locaux du développement, que l'on peut définir comme étant des capteurs d'aide et des négociateurs (professionnels ou non) se positionnant donc souvent comme des intermédiaires entre le bailleur de fond ou le metteur en œuvre et « les populations bénéficiaires ». Le paysan cité en ferait très certainement partie. Une des particularités fortes de la fonction de courtage réside dans la maîtrise du langage-développement, ressource ou contrainte qui apparaît comme un élément clé de la médiation, de la capacité d'entremise.

L'auteur pose et développe l'argumentation de la présence simultanée de deux langages incompatibles au sein du développement : le langage local et le langage-développement, « deux univers langagiers radicalement différents » assis sur des bases culturelles, professionnelles différentes. Les courtiers maîtrisent plus ou moins les deux langages et se font naturellement les interfaces. Ces courtiers, dont l'effectif est croissant, sont issus de milieux proches de ceux des bénéficiaires quand il ne s'agit pas du même milieu, ce qui pour Olivier de Sardan pourrait s'interpréter « comme un début d'appropriation du langage-développement par les populations locales ».

Il nous semble pour notre part qu'il ne s'agirait pas d'appropriation mais plutôt d'accommodation et de généralisation d'un double langage, un langage de sourd dont on peut plus ou moins gérer les confusions, les zones troubles selon les intérêts de chacune des parties. En employant le langage-développement lorsqu'il s'adresse à un agent extérieur, le villageois-courtier va pouvoir s'exprimer selon le bon vouloir de l'agent. En parlant le langage local, il va se positionner comme porte-parole, traducteur des décideurs du village. Mais si les concepts du langage-développement peuvent éventuellement trouver une traduction dans le langage local, aussi interprétée soit-elle, inversement les concepts du langage local ne sont quasiment pas traduisibles en langage-développement. Il incombe donc au courtier la fonction de transformation, d'adaptation aléatoire des desiderata des villageois afin de rendre possible la communication entre villageois et agents de développement externes. Il est souvent reproché aux traducteurs, lors de réunions faisant intervenir bailleurs de fonds, agents externes et villageois, de mal traduire ou de traduire partiellement ce que disent les villageois. Le courtier-traducteur, ou le chauffeur-traducteur (c'est bien souvent le cas) a une responsabilité sous-évaluée au sein de l'équipe du projet. Car il ne s'agit pas seulement d'intervertir des mots d'une langue à une autre, il s'agit de transformer, d'adapter des concepts, et d'en inventer s'il le faut. Il ne s'agit pas de trahir la parole de ses concitoyens même si au bout du compte le résultat n'en est pas très loin, mais plutôt de trouver un compromis entre ce qui est dit par les uns et ce qui est compréhensible par les autres.

Concernant l'agent de développement, les principaux dangers se déclinent, d'une part, au niveau de l'assimilation des concepts à véhiculer et, d'autre part, au niveau de la transmission de ces concepts aux récepteurs. En d'autres termes : l'agent adhère-t-il vraiment au message du bailleur ? Et peut-il transmettre ces messages aux « populations-cibles <sup>3</sup> », c'est-à-dire, dispose-t-il des outils nécessaires ?

---

3 Pour utiliser un terme consacré du langage-développement, terme emprunté au langage-marketing lequel puise son inspiration essentiellement dans le jargon militaire.

Pour ne citer qu'un échantillon de ce langage, examinons la phrase suivante émise par un agent de développement malien sur les ondes de Radio France Internationale :

« Ce projet entre dans le cadre de l'appui aux populations locales dans le domaine de la santé; il a pour objectif la sensibilisation, la conscientisation et l'auto-promotion de ces populations, et plus particulièrement des groupes-cibles, c'est-à-dire des mères. » Le commentaire *off* précise qu'il s'agit d'implanter des centres de santé dans lesquels les femmes enceintes et les jeunes mères recevront des conseils et pourront se faire suivre médicalement, ceci moyennant une participation financière concernant tous les villageois. Notons dans cet exemple caricatural que c'est le journaliste parisien qui concrétise les propos de l'agent de terrain, ce qui est en soi un comble.

La formule au pluriel « populations » est un des maîtres mots du langage-développement. Les substantifs tels que sensibilisation, conscientisation, responsabilisation, etc., sont légion. L'adjectif « participatif », souvent associé à « démarche » ou « cheminement », arrive lui aussi très haut dans le palmarès du vocabulaire-développement. Sans se lancer dans une analyse de discours en bonne et due forme, laquelle nous apparaît cependant d'un intérêt capital, nous pouvons, de visu, dégager les remarques suivantes :

– On utilise abondamment comme sujet de propositions verbales des concepts abstraits (tels que développement, objectifs, etc.); les verbes sont en grande partie des verbes d'état (en opposition aux verbes d'action), l'action prenant la place du complément d'objet, les personnes étant reléguées grammaticalement aux places de complément d'attribution ou de lieu. Ce constat de tendances permet de poser comme hypothèse la mise à distance de l'homme et de son rôle, au profit d'une survalorisation de l'abstrait, du conceptuel.

– Le discours-développement n'est pris en charge par personne. On appelle prise en charge du discours l'attitude discursive du locuteur qui consiste à s'impliquer lui-même, personnellement ou à travers son groupe d'appartenance, dans le discours qu'il émet. Les indicateurs de prise en charge sont en premier lieu l'utilisation de pronoms personnels tels que je et nous, l'utilisation de verbes d'intention (vouloir, penser, etc.), l'injonction, les jugements de valeurs. Le discours-développement, au contraire, se veut universel, non personnalisé, évident, inattaquable. Pour cela, il ne s'aventure pas à donner des noms, à émettre des avis, le bien et le mal supposant être universellement reconnus. Le jugement de valeur n'entre pas dans le langage car il est implicite. Inutile de dire : « le développement, c'est bien », le développement est censé être bien en soi. Pour le producteur/utilisateur du langage-développement, cette proposition relèverait donc du pléonasme. De même pour l'utilisation des pronoms personnels. Imaginons une phrase telle que « nous, vos bailleurs, aimerions que vous ayez moins d'enfants, parce que nous trouvons que c'est beaucoup mieux pour vous ». Cette phrase, étrangère au langage-développement, pourrait provoquer un incident diplomatique. En revanche, la phrase « le programme consiste à sensibiliser les femmes au planning familial participant ainsi à la promotion féminine » relevant intégralement du langage-développement ne fera sourciller personne et passera telle quelle de la bouche d'un ministre à celle d'un paysan néoalphabétisé. Pour l'un

comme pour l'autre, la compréhension du message intrinsèque n'est pas très importante, l'essentiel étant de le dire.

Au sein du discours-développement, il existe des variantes liées au degré de prise en charge du discours. La différence majeure qui existerait entre le langage-développement-institutions publiques et le langage-développement-ONG se situerait justement au niveau de la prise en charge. D'un côté, nous avons le discours institutionnel dénué de toute prise en charge et, de l'autre, nous avons le langage ONG, emprunt de militantisme, et par là même pris en charge. Ainsi par exemple, la proposition « la priorité va à l'appui des populations situées en dessous du seuil de pauvreté » peut se traduire par « nous n'avons pas le droit de laisser les populations dans un état de pauvreté absolue ». On peut supposer que ce langage-ONG n'est pas plus proche du langage local. Mais force est de constater que le langage-ONG annonce plus clairement ses intentions quant à l'aide au développement. On y exprime un point de vue, une option, alors que le langage institutionnel exprime des évidences. On peut avancer que le non-professionnalisme des ONG pointé du doigt par les institutions publiques est en partie lié à ce discours pas tout à fait conforme, argumenté par des sentiments plutôt que par des postulats.

Nous avons parlé plus haut de l'abstraction du langage-développement et de sa distance par rapport au parler courant. Ce deuxième aspect permet d'avancer qu'il s'agit de ce qu'on appelle dans d'autres secteurs un « jargon professionnel ». À la différence près que ce discours est imposé tout au long de la chaîne qui va du décideur politique occidental au paysan « bénéficiaire ». C'est en quelque sorte comme si le client était amené à adopter les codes du fournisseur pour pouvoir être servi. L'agent de développement, qu'il soit malien ou étranger est tenu, professionnellement, d'adopter le langage-développement. Relevons dès à présent le paradoxe qui apparaît à ce niveau formel du discours. L'agent va s'évertuer à plaider sa compréhension du terrain, de la population, et va donc prôner son adéquation, son appartenance ou sa proximité vis-à-vis des communautés pour lesquels il est censé agir, le tout dans un langage et à partir de concepts qui leur sont étrangers.

Les deux citations suivantes recueillies lors d'entretiens semi-dirigés auprès d'agents de développement, illustrent, à notre sens, ce qui vient d'être dit.

« Autour de moi, on dit que maintenant que j'ai acquis le parler *toubab*, je n'arrive plus à parler normalement des gens... Alors moi je leur dis : mais je passe ma vie à parler de nos frères, à leur venir en aide. On me rétorque : tes frères, c'est nous, c'est pas les populations, c'est Moussa, Adama, Mariétou, et les autres. Explique-nous comment tu nous viens en aide. »

« J'ai eu un peu de mal à expliquer à ma vieille que je venais de trouver un emploi dans le développement, dans l'aide Nord-Sud. Je savais qu'elle ne comprenait pas cette façon des *toubabs* de vouloir venir en aide à des gens lointains, qu'ils ne connaissent d'aucune manière, alors que leurs propres parents sont à l'abandon dans des hospices. En fait, j'ai préféré lui dire juste que je travaillais avec des Français et que c'était plutôt bien payé. Si elle apprend que nos projets ont pu aider des gens qu'elle connaît, alors là, elle m'estime. C'est comme ça. »

## Idéal et capital

Sur le registre des motivations au moment de l'embauche, le constat est sans détours: les agents de développement interrogés reconnaissent sans mauvaise conscience que leur motivation première sinon unique au moment de leur recrutement dans l'organisme de développement était une motivation pécuniaire. En effet, sur les 18 cadres ayant abordé ce thème, 16 invoquent ce genre de motivation alors que deux seulement estiment être entrés dans ce milieu par altruisme. Les agents de développement analysent *a posteriori* leur choix comme un désir de ne pas s'embarquer dans la fonction publique au sortir de leurs études en optant pour un emploi mieux rémunéré mais comportant intrinsèquement un facteur risque important. En effet, les emplois sur projet s'inscrivent rarement dans la durée, et le premier poste, diplôme tout juste en poche, est en général sous contrat à durée déterminée de quelques mois. Travailler pour un projet implique un choix dont un des principaux critères est la prise de risque: on gagne plus qu'en tant que fonctionnaire mais on n'a pas la sécurité de l'emploi. Si les conditions sont favorables et le travail fourni apprécié, on peut monter dans la hiérarchie ou bien passer dans un organisme de développement aux salaires plus élevés. Les possibilités d'obtenir des revenus parallèles y sont bien plus faibles que dans l'administration, mais les besoins s'en font moins ressentir et les avantages directement liés à l'emploi sont plus importants.

Il est important de souligner que, si le secteur que constitue l'aide au développement au Mali évolue, se structure, s'installe et ce, depuis une trentaine d'années, l'image qu'elle imprime sur les cadres maliens a beaucoup évolué aussi, entraînant entre autres une évolution du profil du postulant. L'entrée dans ce secteur s'est normalisée, n'attirant plus seulement le type de profil que les chercheurs de tête et les spécialistes du marketing qualifient d'expérimentalistes et de battants, mais d'une population aux caractéristiques psychologiques plus diversifiées, et donc mieux représentatives de la population active. Ce secteur n'est plus nouveau pour les jeunes diplômés, on peut y entrer en meilleure connaissance de cause, le parcours étant largement banalisé. Parmi les écoles supérieures maliennes, l'Institut polytechnique rural (« IPR de Katibougou ») est un des principaux viviers des organismes d'aide au développement, maliens ou étrangers, privés ou publics, quant au recrutement des cadres locaux. La plupart des cadres interrogés sortent d'ailleurs de cette école, dont le niveau est sérieusement mis en cause par les spécialistes du recrutement ou du développement, et dont les débouchés sont de moins en moins perçus par le grand public qui la qualifie bien souvent de machine à fabriquer des jeunes diplômés sans emploi. L'école en question déboucherait sur une route à trois voies: secteur de l'aide étrangère et/ou privée au développement qui fait office de voie rapide, fonction publique avec un premier poste basé généralement dans des zones reculées du pays, et chômage qui constitue actuellement une voie de garage fortement encombrée. On constate néanmoins quelques rares cas où l'élève sortant s'installe en tant qu'opérateur privé.

Les citations qui suivent illustrent une typologie des motivations exprimées par les agents de développement lors des entretiens. Le thème des motivations a été abordé sous un angle temporel puisqu'il s'agissait de répondre à la double question suivante: quelles étaient vos motivations au moment où vous avez intégré le secteur de l'aide au développement? Et quelles sont-elles aujourd'hui?

« Ma motivation première, c'était de me rendre utile aux autres. Quand je suis sorti de l'IPR en 1989, j'ai eu des petits contrats de trois mois à la FAO, mais parallèlement à ça, je m'occupais bénévolement d'enfants en leur donnant des cours dans la rue. Les parents des enfants que j'aidais se sont organisés pour me trouver un petit salaire. Une ONG étrangère m'a repéré et m'a proposé d'être prestataire. Puis je suis devenu salarié. Quand le programme en question s'est arrêté je n'ai pas eu de problème à trouver un autre projet, en lien avec la coopération française. Vraiment, le salaire n'a jamais constitué une motivation pour moi. Le contact avec les institutions étrangères me permet de faire des choses utiles à plus grande échelle et ça répond à ma curiosité naturelle. »

Pour cet autre agent, le salaire entre aussi en second plan, plaçant en première ligne l'épanouissement intellectuel et l'acquisition de savoir-faire :

« Ma stratégie, c'est : plus tu es efficace dans ce que tu fais, plus tu peux accéder à des niveaux de responsabilité. Ce qu'on est en mesure d'apporter à des structures, à des communautés est reconnu un jour ou l'autre. J'ai commencé dans un programme parapublic où je n'avais pas les moyens de ma politique. C'était très frustrant. En passant dans le camp des organismes étrangers (canadien, puis français, puis suisse), les problèmes matériels n'étaient plus là. Ma motivation professionnelle est de rendre service à des gens qui en ont besoin et par ce biais prendre de l'expérience pour ma carrière. En fait, mes motivations ont très peu changé depuis le début si ce n'est qu'elles sont plus nettes. Ma formation en France m'a redonné un nouveau souffle. »

Côté idéologie, pas de grand discours.

« Je n'ai pas d'idéologie précise, mais j'ai conscience de la justice et de la défense des paysans. Au niveau politique, je me dis de plus en plus qu'il faut défendre des points de vue mais concrètement, en travaillant sur la force de proposition locale, en facilitant l'accès à la parole politique, j'ai envie de bouger mais en dehors des partis politiques. »

À part le premier agent cité qui place la philanthropie en condition *sine qua non* (« pour travailler dans ce secteur, il faut avoir l'amour des autres, il faut avoir vraiment l'envie d'aider, c'est une culture à donner aux gens »), les idéologies altruistes à référence religieuse ou sociale ne sont jamais mentionnées en tant que motivation au moment de l'embauche, mais en revanche peuvent apparaître dans les motivations actuelles.

« Ce n'est que maintenant que j'apprécie en toute conscience l'intérêt humain de travailler dans ce secteur. Franchement, j'aurais du mal à passer à autre chose, mais c'est vraiment récent, cette motivation est venue sur le tard. »

Ou bien encore :

« Ma seule motivation en sortant de l'école, c'était de trouver un emploi, il fallait que je prouve que je pouvais travailler. Le secteur ne m'importait aucunement. Aujourd'hui, je crois vraiment en ce que je fais : travailler avec les producteurs, ça m'a fait croire au développement, à l'amélioration possible des conditions de vie. »

Dans la citation qui suit, on constate un cheminement inverse, pour un résultat néanmoins assez proche :

« Je me pose des questions sur le développement. Avant j'étais idéaliste mais on m'a mis en garde. Aujourd'hui, je me pose des questions mais je prends du recul. J'ai un penchant militant mais assez calme, je reste très pragmatique dans la discussion, en matière de développement, je pense toujours que je ne détiens pas la vérité. »

Citons encore cet autre agent :

« Quand on a quitté l'école c'était déjà la crise de l'emploi. Le développement, on ne le faisait pas par amour mais c'était dans les projets qu'on pouvait trouver son compte. Ce n'est pas dans la fonction publique qu'on pouvait faire fortune. Pour moi, il y a eu un double attrait : le niveau de salaire et le domaine très nouveau que constituait alors l'épargne-crédit : on était les pionniers au Mali. »

Si l'on devait retenir une seule motivation commune sur l'ensemble des agents de développement interrogés, ce serait sans conteste le désir d'apprendre, de faire ses preuves. En entrant dans le secteur du développement, on peut trouver ce que beaucoup cherchent en créant une entreprise, que ce soit dans les pays du Nord ou dans ceux du Sud : une envie de se mesurer professionnellement que l'on perçoit beaucoup plus rarement chez les fonctionnaires. Il s'agit d'une ambition personnelle dont l'originalité, dans le contexte africain, est de ne pas donner la priorité à une reconnaissance au sein de ses réseaux familiaux ou sociaux, mais à une valorisation selon ses propres critères dans son créneau. La démarche que nous avons perçue relève d'un procès d'individualisation assez proche de ce que Robert Vuarin, Étienne Gérard ou Alain Marie [1997] ont dégagé et exposé dans *L'Afrique des individus*, concernant d'autres secteurs. La formation continue que l'on peut acquérir au sein des structures de développement est une motivation actuelle récurrente dans le discours des agents de développement. Quant au thème de la considération sociale induite, il est surprenant de voir le décalage entre ce que pense l'expatrié moyen et ce qu'avouent presque en confiance les agents de développement maliens. Nous retiendrons à ce sujet la citation suivante :

« Le fait de travailler, d'être indépendant, te donne de la considération. Mais il ne faut pas croire que c'est le fait de travailler pour des *toubabs*. Autour de moi, la considération est liée au fait que j'ai un boulot supposé bien payé puisque c'est pour une structure européenne, mais personne ne s'intéresse à ce que je fais. Il faut faire la part des choses entre la considération en milieu urbain et la considération en milieu rural. À Bamako, on n'a pas vraiment de référence concrète sur le développement, on voit surtout l'argent. Dans les villages où je travaille les gens me considèrent pour ce que je fais et non pas pour l'argent que j'ai ou que je suis censé avoir. »

Plusieurs agents de développement mentionnent la différence qu'ils ressentent entre l'image qu'ils suscitent dans leur entourage urbain d'une part, et dans leur entourage rural d'autre part. En schématisant : indifférence, désintérêt d'un côté, reconnaissance, respect de l'autre. On assiste à une valorisation presque mythique de la brousse, « milieu d'autant plus vrai qu'il sait reconnaître mes propres valeurs », peut-on entendre en filigrane.

Force est de constater que le chevalier humanitaire à la française n'a pas son alter ego en terre malienne. Premièrement, travailler pour des Occidentaux n'est pas en soi valorisant, ce sont les conditions de revenus directs ou indirects qui peuvent

l'être, et ces conditions ne sont pas exclusives du secteur du développement. Deuxièmement, l'altruisme intercontinental, d'une part, et la philanthropie hors-réseau-culturellement-reconnu, d'autre part, sont loin de remporter la palme des vertus dans l'échelle des valeurs consensuellement adoptée au Mali. Bref, l'image populaire de l'agent de développement est bien différente en France et au Mali, et les agents eux-mêmes ne s'y trompent pas, la société ne leur donne pas le loisir de jouer au héros. Ou alors de façon heureusement ponctuelle, quand l'agent sans scrupule et livré à lui-même use et abuse du budget-projet à des fins personnelles et ostentatoires. Nous n'aborderons pas plus le thème de la corruption et des détournements dans cet article, ce qui ne signifie pas que nous le considérons comme négligeable mais l'on ne dispose pas de discours suffisamment denses sur le sujet pour en déduire une perception fine de la part des agents eux-mêmes. Signalons tout de même que lorsque ce thème a été abordé spontanément, c'est en parlant de la profession de manière assez générale. Exemple :

« On compte beaucoup d'opportunistes. Ceux-là choisissent les actions en fonction de l'argent qu'ils vont pouvoir eux-mêmes en tirer. Ils ne pensent qu'aux sous. C'est mauvais. Un jour ou l'autre, ils le regretteront. »

### **Acteur ou bénéficiaire ?**

Lors des entretiens, nous avons inséré à mi-parcours une question sur l'auto-positionnement des agents de développement par rapport à l'aide extérieure. Cette question était formulée de cette façon : « Vous-mêmes, vous sentez-vous plutôt acteur ou plutôt bénéficiaire de l'aide extérieure ? »

L'attitude des interlocuteurs face à cette question, qui apparaîtrait saugrenue et gênante à bon nombre d'agents de développement occidentaux, est en soi informative. Pas de gêne, mais un intérêt manifesté par un temps de réflexion, une attitude à la fois amusée et concentrée, et dans quelques cas des remerciements en fin d'entretien pour avoir posé cette question en ces termes. Deux types de réponses ont été enregistrés. On peut les résumer ainsi : « bénéficiaire », et « bénéficiaire et en second lieu acteur ». Les bénéfices perçus, lorsqu'ils sont exprimés, sont la formation professionnelle surtout lorsque celle-ci fait voir du pays, l'emploi en lui-même et indirectement tout ce que cela peut représenter pour un chef de famille plus ou moins élargie (ou dans quelques cas pour un contribuable à la famille), la marge de manœuvre dans la prise de décision et, dans une moindre mesure, les avantages en nature liés à la fonction.

« Moi, je me sens plutôt bénéficiaire de l'aide. Du fait que je travaille, d'abord. Ça me fait vivre. À travers ça, on essaie d'aider les autres. »

« Je me sens comme un outil de l'aide extérieure. J'aurais mal si je me savais utilisé pour des motifs autres que l'aide aux paysans. Les gens de ma catégorie bénéficient quelque part de l'aide. Donc si demain l'aide partait, on serait très mal. »

« Je me sens plutôt bénéficiaire de l'aide. Si j'ai pérennisé mon emploi, c'est grâce à l'aide. »

« J'ai plusieurs casquettes. La première c'est celle du bénéficiaire, la seconde, celle de l'acteur. Quand je vois un volontaire français qui n'a rien à voir avec les villages qui vient galérer dans la boue et qui bosse jusqu'à minuit, je ne vais pas rester là à compter mes heures supplémentaires, alors que je devrais faire ça à sa place. J'explique souvent ça aux gens. Je

peux dire que j'ai vraiment exploité le réseau volontaire (je travaille à l'AFVP depuis 1993): informatique, rédaction de rapport, expertise. Pour moi, c'est une opportunité, il faut en profiter. Quand un étranger qui a un autre vécu vient nous voir, il faut en profiter pour partager les expériences et les savoirs. »

« Je me sens plus près des populations que des Français... En ce sens je me sens du côté des bénéficiaires. »

« Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes les bénéficiaires, et ce d'autant plus que les ONG prolifèrent. Ça permet d'abord de créer des emplois et ensuite d'aider les populations à la base. »

« C'est parce que moi-même j'en bénéficie que je me dois d'en faire profiter pleinement d'autres femmes à travers nos projets. »

On ne relève aucune valorisation personnelle dans le discours des agents de développement, et on ne décèle pas de fausse modestie en cela. Les agents ont une tendance marquée à banaliser leur propre fonction, et par extension le domaine de l'aide au développement, qui est à travers le discours un secteur professionnel comme un autre. En tout cas, c'est de cette manière qu'il semble être vécu par ses permanents et non pas (ou dans une bien moindre mesure chez certains) comme une vocation ou un devoir.

## **Le bailleur et son objet**

Pour les agents de développement, tous les bailleurs ne se ressemblent pas. Spécificité sectorielle, type de réalisation, approche méthodologique, management sont autant de critères qui font la différence. Étant eux-mêmes maillons de la chaîne, leurs discours comparatifs mettent en avant les spécificités relationnelles au sein des projets et dessinent leurs attentes vis-à-vis du bailleur de fonds, et le profil idéal du partenaire de Nord.

Aux yeux des agents de développement, la notion de concurrence, de surenchère de l'aide est bien présente au Mali. (Par exemple: « Maintenant que les Américains entrent dans le jeu, ça pousse les Français à normaliser leurs relations. » Ou bien: « Dans le monde rural on constate qu'il y a de plus en plus d'ONG anglophones. ») Concernant la France, on retiendra comme arguments positifs la diversité des secteurs d'intervention ainsi qu'un travail à long terme. (Par exemple: « Elle a une approche de développement à long terme en appuyant les filières alors que les autres pays font un appui plus ponctuel. ») Les arguments négatifs concernant la France se déclinent en deux gammes: aspects géopolitiques où l'on parle plutôt d'attitudes (hégémonie, assistanat, relations dominants/dominés, ingérence, abus d'influence...) et pratiques (paperasserie, procédure, petits outils...). Un des agents interviewés, responsable d'une ONG malienne, résume assez bien les griefs exprimés:

« Avec la France, c'est une relation d'assistanat et non pas de partenariat. Il faut qu'ils soient toujours à côté de nous pour prendre les décisions à notre place. C'est de l'ingérence. Ils nous assistent comme leur bébé, comme leurs parents (au sens malien du terme, à savoir membre de la grande famille qu'on doit naturellement prendre en charge si les revenus le permettent). Au niveau du sommet, il y a toujours une volonté de particulariser les relations avec l'Afrique, de conserver une relation dominant-dominé. Pour la France, on est des petits. Théoriquement, c'est eux qui donnent le plus d'argent, mais en pratique, ils en engagent moins. »

L'enquête d'opinion réalisée à Bamako nous donne une idée de la popularité relative des pays bailleurs. La comparaison des résultats de l'enquête et du discours des agents de développement met en lumière qu'avec du recul, le public bamakois voit beaucoup plus nettement la présence de l'aide asiatique et arabe, quitte d'ailleurs à associer *business* et aide. Dans les milieux de l'aide internationale au Mali, on occulte systématiquement ou presque les organismes asiatiques et *a fortiori* arabes. Cela se constate, par défaut, dans nos entretiens mais aussi de visu lors des nombreuses rencontres, colloques, conférences tenus dans la capitale auxquels bien peu de ressortissants asiatiques et arabes ont accès. En parallèle coexistent deux mondes de l'aide que les Bamakois mettent pourtant dans le même sac, se basant sur des critères de visibilité (des réalisations et des hommes), et d'utilité ressentie<sup>4</sup>. Soulignons aussi le rôle des médias, notamment nationaux, lesquels par exemple couvrent assez largement l'aide chinoise en prenant comme angle les relations diplomatiques.

Dans le paysage que constitue l'aide française, les agents de développement interrogés font peu la différence entre l'aide privée et l'aide publique. La typologie s'opère plutôt en fonction de la taille du projet, entendons par là du budget de fonctionnement dont il dispose. À propos de l'aide caritative de petites ONG, on enregistre quelques réflexions du genre « la bonne foi ne suffit pas » accompagnées de sourires exaspérés. En outre, on constate peu de griefs à propos de la présence physique de Français sur les projets de développement ou dans les organes de tutelle, alors que les fonctionnaires interrogés (dans le cadre de l'enquête d'opinion) s'étaient révélés très partagés sur cette présence et, dans certains cas, amers et hostiles. Se considérant avant tout comme bénéficiaires de l'aide, on peut avancer qu'ils ne s'aventurent pas à reprocher à des tiers des conditions dont eux-mêmes bénéficient dans une moindre mesure. On peut aussi évoquer les

---

4 Les réalisations ou domaines d'intervention les plus cités par les Bamakois sont (par ordre décroissant) :  
 – Le nouveau pont : cité par près de la moitié des personnes interrogées. Ces personnes ont presque toutes précisé qu'il s'agit d'une réalisation financée par l'Arabie saoudite.

– Les écoles et l'appui à l'éducation : arrivent en deuxième position, cités par plus de 40 % des échantillons. Les Bamakois considèrent que ce sont en premier lieu les Français, puis les Canadiens qui investissent le plus dans ce secteur. Parmi les réalisations attribuées à la France, c'est de loin ce secteur qui est le plus cité. L'appui au secteur de l'éducation est proportionnellement plus cité par les personnes ayant un niveau d'études élevé. Le milieu associatif est tout particulièrement informé sur ces réalisations mais cite selon la même fréquence la France et le Canada.

– Le palais des congrès : cité par un quart du grand public et 42 % des étudiants. Notoriété quasi totale du pays financeur : la Chine.

– Les routes : citées par un quart du grand public, attribuées en premier lieu à la France, puis à la Chine et à la Banque mondiale. Ce secteur est plus fréquemment cité par les personnes n'ayant pas fréquenté l'école.

– L'hydraulique : citée par plus de 15 % du grand public. Les réalisations relevant de ce domaine sont principalement attribuées à l'Allemagne puis aux pays arabes, et avec une moindre fréquence au Japon.

– Les entreprises : citées par environ 15 % des échantillons, avec une forte notoriété de la Chine.

– La santé : domaine qui n'arrive qu'en septième position. La France reste le « bailleur-santé » le plus cité (suivie par le Canada et la Chine).

Plus grande est la surface visible occupée par les réalisations, plus la notoriété de celles-ci – et du pays financeur – est élevée. Parmi les réalisations un peu moins connues, notons que les mosquées et le Centre islamique sont cités plus fréquemment chez les personnes âgées ainsi que chez les étudiants (jeunes à niveau d'études élevé). Le secteur sportif se partage entre la Chine en premier lieu (pour la rénovation du stade) et la France (pour les terrains de quartier).

caractéristiques de l'entretien, mené par une expatriée ayant une expérience d'agent de développement au Mali, ce qui a pu atténuer d'éventuels reproches liés aux différences de salaires et autres points forcément polémiques, qui émaillent bien souvent les relations humaines dans un projet intégrant des agents de développement locaux et des expatriés.

À l'image de l'ensemble du discours des agents de développement sur l'aide extérieure, les opinions exprimées sur les bailleurs relèvent de deux positionnements distincts : les unes sont de l'ordre du jugement sur un objet que l'on externalise, les autres s'apparentent au registre du vécu. C'est plutôt autour de ce deuxième aspect du discours que les agents interrogés ont situé leurs attentes vis-à-vis d'un bailleur de fonds.

Tour à tour employeur, partenaire, mécène, banquier, professeur et rouleau compresseur, le bailleur de fonds constitue aux yeux de l'agent de développement local un poids avec lequel il faut composer. Le rôle de partenaire est le plus fréquemment attendu mais il revêt une allure utopique dans la mesure où le bailleur décrit ou vécu est assez loin de correspondre aux critères d'un partenariat tels que partage des risques, prise de décision consensuelle, communauté d'intérêt, etc. À ce sujet, citons la réflexion suivante concernant le processus de décentralisation du pouvoir au Mali :

« Je reste optimiste, c'est les bénéficiaires qui vont faire changer les choses. C'est pour ça que je pense que la décentralisation va porter ses fruits à terme. Les communes vont se positionner comme partenaires des bailleurs, notamment sur le plan financier, et elles ne vont pas laisser dépenser leur argent n'importe comment. »

Dans la sélection de citations proposée ci-dessous, les agents de développement égrènent les éléments qui à leurs yeux font qu'un bailleur est un « bon bailleur ». On notera une tendance récurrente à l'utilisation du langage-développement entrecoupé, il est vrai, d'expressions courantes...

« J'attends d'un bailleur sa participation pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. On a une relation de confiance avec nos bailleurs. Tous nos partenaires ont vu le terrain. C'est notre chance. On échange beaucoup et souvent ça nous amène à modifier. Si leurs idées sont incompatibles avec nos traditions, on leur dit et ils en tiennent compte. Les contraintes, c'est surtout par rapport à la gestion. Comme ils ne connaissent pas les réalités du terrain, ils demandent parfois des choses difficiles à réaliser. Par exemple, le financement par tranche, ça nous bloque. »

« Dans un domaine comme l'épargne-crédit, il faut d'abord forger ou obtenir un capital de confiance par une éducation économique des gens. Et tout ça demande beaucoup de patience de la part des bailleurs de fonds. La compréhension mutuelle est primordiale. Mais ça vient un peu. Même la Banque mondiale commence à essayer de comprendre... Il y a un tel fossé entre la vision du Nord et les réalités du Sud. Il faut définir au préalable le jeu avec les bénéficiaires et il faut accepter de donner du temps à l'Afrique pour que les gens comprennent. Ce que je reproche surtout aux bailleurs, c'est d'envoyer des experts sans tenir compte des compétences locales et de monter des projets avec des budgets de fonctionnement trop élevés. On nous habitue à des conditions trop élevées. C'est insolent. »

« J'attends que le bailleur conçoive les projets en fonction d'un partenariat, avec le point de vue et la réflexion des populations. Il faut investir dans la réflexion, la formation, la gestion. Moi je pense qu'il ne faut pas hésiter à payer du fonctionnement. »

« J'attends d'un bailleur qu'il investisse et qu'il suive ce pour quoi il investit. Je préfère la notion de partenaire, avec des indicateurs, des outils de suivi simples, une organisation qui permet de suivre. Vraiment les bailleurs ne suivent pas assez les projets, du coup, ils ne comprennent rien, ils ne peuvent pas comprendre. J'ai travaillé sur un projet où on a très mal utilisé les 16 millions de francs. On a tous une part de responsabilité là-dedans, mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a une complicité passive entre les bailleurs et les agents de terrain, et ce n'est pas sain. »

« Le bailleur devrait prendre des dispositions pour financer dans la durée. Si le projet est financé pour cinq à six années, ça permet de mieux structurer ce que nous avons à faire. Mais des tranches de six ou neuf mois, ça nous pousse à faire du n'importe quoi. Si c'est sur une longue durée, on peut faire les choses avec tranquillité et rationalité. Dans le suivi régulier, le bailleur doit nous contraindre à la rigueur, nous aider à nous améliorer avec de nouvelles méthodes. »

On le voit, le facteur temps est source de désapprobation des pratiques actuelles et c'est autour de la gestion du temps que bailleurs réels et bailleurs rêvés diffèrent sensiblement. Source de bâclage, de sabotage, d'agacement, de stress, d'incompréhension, et surtout de tension relationnelle entre bailleur et agent local, les trop courts délais imposés sont à la base d'une bonne partie des critiques à l'encontre des bailleurs de fonds. Par conséquent, le profil du bailleur « idéal » tel qu'il se dessine dans le discours des agents de développement maliens montre un partenaire non esclave du temps et une relation non déterminée par le temps.

Cela nous amène assez naturellement à aborder l'image des jumelages, ou « coopérations décentralisées », et plus précisément le jumelage Angers-Bamako, thème sur lequel nous nous attardons tant il nous paraît riche de sens.

Les agents de développement interrogés ont tous accordé une place à part au jumelage Angers-Bamako. Précisons que cette attitude est conforme à celle de l'ensemble des Bamakois, d'après l'enquête d'opinion réalisée en 1996. C'est en fait ici que se situerait la ligne de démarcation entre l'aide extérieure critiquable et celle qui ne l'est pas. Le jumelage dans le discours des Bamakois n'est pas critiquable dans la mesure où les relations qui s'instaurent au sein et autour d'un jumelage ne sont pas censées être critiquées.

En effet, que ce soit à partir de l'enquête d'opinion qui contient deux questions sur le sujet, à partir du discours plus libre des agents de développement ou du discours télévisé, on ne recense aucune critique négative, ou même ironique, sur la politique ou les réalisations liées au jumelage à Bamako. Et pourtant, il n'est pas difficile de constater quelques errements dans la pertinence de l'utilisation des fonds : une route goudronnée inutile et inaccessible ou encore une maison du partenariat construite à grands frais (absorbant donc la quasi-totalité du budget annuel consenti par la ville d'Angers) qui n'est autre qu'une maison de passage pour les Angevins séjournant à Bamako. Pourquoi les Bamakois et plus généralement les Maliens aiment tant les jumelages ?

« Le jumelage, je le vois comme un très bonne chose. C'est un brassage de populations différentes, une intégration parfaite, efficace. On essaie de s'aimer, de créer l'amour entre les individus. Le jumelage ne finit pas, c'est une bonne chose de ne pas avoir de délai. Chacun s'engage selon sa volonté, il y a moins d'obligation. »

Cette même personne parle dans la suite de l'interview, mais avec beaucoup d'indulgence, « des aspects folkloriques, culturels qui parfois passent avant la réflexion ».

« Le plus important dans le jumelage Angers-Bamako, c'est que le respect est mutuel. C'est avant tout du dialogue, ce n'est pas tout à fait politisé, c'est plus franc. »

« Ce qui importe aux gens, c'est d'avoir ce qu'ils veulent. Avec le jumelage, ils arrivent à avoir des choses qu'ils veulent, même s'ils ont aussi des choses qu'ils n'avaient pas demandées. Ils font quelques concessions par souci de bonne entente harmonieuse. »

« Je n'ai pas beaucoup d'informations mais je suis favorable. Je trouve que les jumelages véhiculent une meilleure image du quotidien, les Français peuvent mieux se rendre compte de la réalité. Dans le jumelage on donne plus d'importance à l'échange physique et moral qu'au don d'argent. »

« Le jumelage a beaucoup d'avenir car il a l'avantage de mieux cerner les besoins des populations. C'est une intervention de proximité, sans urgence, beaucoup plus bénéfique que l'aide publique à proprement parler. On ne voit pas les acquis en termes de rentabilité ou d'apport économique, mais en termes de plus. Ce qu'on voit avant tout, c'est le geste. Ça c'est de l'aide, c'est philanthropique. Et en Afrique, on ne critique pas ce qu'on nous donne. Bien que ce soit surtout de l'aide unilatérale, le jumelage nous donne l'impression d'une relation d'égalité, on travaille ensemble. »

On le voit, les agents de développement sont eux aussi tombés sous le charme du jumelage, et se montrent dithyrambiques à l'égard de ce qui paraît anecdotique aux développeurs professionnels occidentaux. Au cours des entretiens réalisés, un seul agent a rompu spontanément avec ce surprenant panégyrique :

« Il ne faut pas habituer les gens à la facilité. Les Bamakois trouvent ça génial parce que les Angevins font des cadeaux, travaillent à leur place et viennent régler leurs problèmes. Côté malien, il n'y a aucune réflexion sur l'utilisation, l'efficacité du jumelage. Quant à l'accueil ça c'est normal, de part et d'autre. »

En écoutant parler les Bamakois, à plus forte raison les agents de développement et en recueillant l'interprétation qu'en font des intellectuels<sup>5</sup> maliens, nous pouvons avancer les points suivants : le jumelage n'est pas une relation arrêtée dans le temps, comme le sont les projets et programmes de développement mais au contraire une relation qui se bâtit peu à peu au gré des opportunités ; le jumelage est, à travers son vocabulaire, sa symbolique, basé sur des relations affectives (qu'elles soient réelles ou uniquement proclamées) et plus précisément sur une amitié, une alliance (concept qui implique des liens quasi familiaux) ; dans le cadre du jumelage, les Bamakois, à travers leurs représentants, se positionnent avant tout en hôte, en *jatigui* (celui qui accueille). Cette position est d'autant plus importante qu'il existe une véritable culture de l'accueil au Mali, notamment en milieu bambara, lequel est majoritaire à Bamako. Rôle naturellement valorisant en rupture avec la relation donateur-bénéficiaire qui induit par la force des choses une forme de domination. Il n'y a pas de donneurs de leçons positionnés d'em-

---

5 On utilise ce terme sans connotation, comme il est d'usage au Mali pour parler d'universitaires, de chercheurs, d'experts ayant une activité d'observation et d'analyse, en l'occurrence ici dans le champ des sciences sociales.

blée comme tels, mais plutôt une relation de mutualité relative. L'invité arrive avec des « cadeaux ».

On le voit, le jumelage est un cas à part dans le discours des Bamakois sur l'aide extérieure, tant à travers la rhétorique utilisée qu'à travers les critères de jugement spontanément évoqués. En bambara, le mot aide se traduit par deux vocables correspondant à des concepts spécifiques: le mot *demen* qui traduirait plutôt la notion d'aide-assistance, et le mot *bolomafara* qui correspond plutôt à la notion de contribution en vue de l'épanouissement de l'autre (littéralement « ce qu'on ajoute dans la main de l'autre »). Il apparaît que le jumelage tel qu'il est décrit par les Bamakois (lesquels sont à la fois bénéficiaires et observateurs) relève du deuxième concept alors que l'aide extérieure « classique » relève plutôt du premier concept, le mot *demen* étant d'ailleurs le terme utilisé et généralisé par les médias lorsqu'ils évoquent l'aide extérieure en bambara, ce qui va naturellement à l'encontre des souhaits de tout développeur.

Dans le discours des Bamakois, que ce soit celui du grand public ou celui des spécialistes de l'aide au développement, le jumelage fait intervenir une notion peu présente au niveau des autres types d'aide: la notion de plaisir dans les relations humaines. La recherche immédiate de la satisfaction de l'autre, le souci de répondre à ses attentes, dans les deux sens, sont des arguments récurrents avancés en faveur du jumelage. La non-professionnalisation des actions et de la démarche générale et, par conséquent, l'irrationalité de certaines réalisations sont rarement mises dans la balance, ou reléguées au second plan.

Les va-et-vient opérés entre le discours recueilli auprès des agents de développement et les résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des Bamakois permettent de cerner en quoi les agents adhèrent aux discours ambiants ou s'en détachent. Il apparaît clairement que c'est dans la durée que leur positionnement idéologique intègre le paradigme de l'aide au développement. Le choix du secteur « développement » en début de carrière n'est pas, en soi, révélateur de leurs aspirations. *A posteriori*, l'intérêt principal de cette série d'entretiens est de cerner comment les agents de développement se positionnent d'une part dans le milieu de l'aide auquel ils sont intégrés plus ou moins par hasard, et d'autre part dans leur entourage « privé ». Discours en contraste, sans peur du paradoxe. Paradoxe entre l'image détachée de l'aide et la perception évolutive de son propre rôle. Paradoxe ou décalage entre ce qui leur est demandé d'être et de faire et les pratiques en vigueur.

On pourra aussi retenir l'étonnante place du jumelage, qui laisse deviner ce qui apparaît aux yeux des Maliens comme étant une coopération ou une aide réussie.

Il est tentant, maintenant, de vouloir comparer les discours et points de vue sur l'aide extérieure émanant des différents camps de l'aide au développement (en schématisant: expéditeur, metteur en œuvre et receveur). Mais les risques sont grands. Comparer nécessite préalablement d'interpréter des données recueillies par des voies et des méthodes forcément différentes, selon des angles de vue différents. La méthode doit être d'autant plus rigoureuse qu'on se situe dans un champ où tout est mouvant: l'opinion, la perception sont des objets qui bougent dans le temps et dans l'espace. Enquêter du côté des bailleurs pour cerner ce qu'il y a au-delà du langage-développement et de ses concepts réserverait certainement quelques surprises.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARÉ J.-F. [1996], « L'anthropologie et l'observation des politiques de développement. Quelques observations », *Papiers*, 7, Bordeaux, Regards, 12 p.
- BIERSCHENK T. [1988], « Development Projects as Arenas of Negotiating for Strategic Groups », *Sociologica Ruralis*, 28 (2-3): 146-160.
- CHAUVEAU J.-P. [1992], « Le modèle participatif de développement rural est-il alternatif? », *Bulletin de l'APAD*, n°?: 20-30.
- COPANS J. [1993], « Intellectuels visibles et invisibles », *Politique africaine*, Paris, Karthala, 51: 75-90.
- COPANS J. [1990], *La Longue Marche vers la modernité africaine*, Paris, Karthala, 350 p.
- FOSTER M.-C. [1997], *Management Skills for Project Leaders*, Centre for International Child Health, Londres, 146 p.
- GUÉNEAU M.-C., LECOMTE B. J. [1998], *Les Paysans dans les marigots de l'aide*, Paris, L'Harmattan, 279 p.
- HENRY A. [1995], « Quand donc les experts partiront-ils? », *Annales des mines*, juin: 71-81.
- IRAM [1998], *Regards du Sud, des sociétés qui bougent, une coopération à refonder*, L'Harmattan, Paris, 286 p.
- LOUVEL R. [1994], *Quelle Afrique pour quelle coopération? Mythologie de l'aide française*, Paris, L'Harmattan, 195 p.
- MARIE A. [1997], « Du sujet communautaire au sujet individuel, une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine », in A. Marie (éd.), *L'Afrique des Individus*, Paris, Karthala: 53-110.
- NDIONE E. S. [1994], *L'Économie urbaine en Afrique, le don et le recours*, Karthala, Enda Graf Sahel, 214 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [1995], *Anthropologie et Développement*, Paris, Karthala, 221 p.
- VUARIN R. [1997] « Les entreprises de l'individu au Mali », in A. Marie (éd.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala: 171-200.